



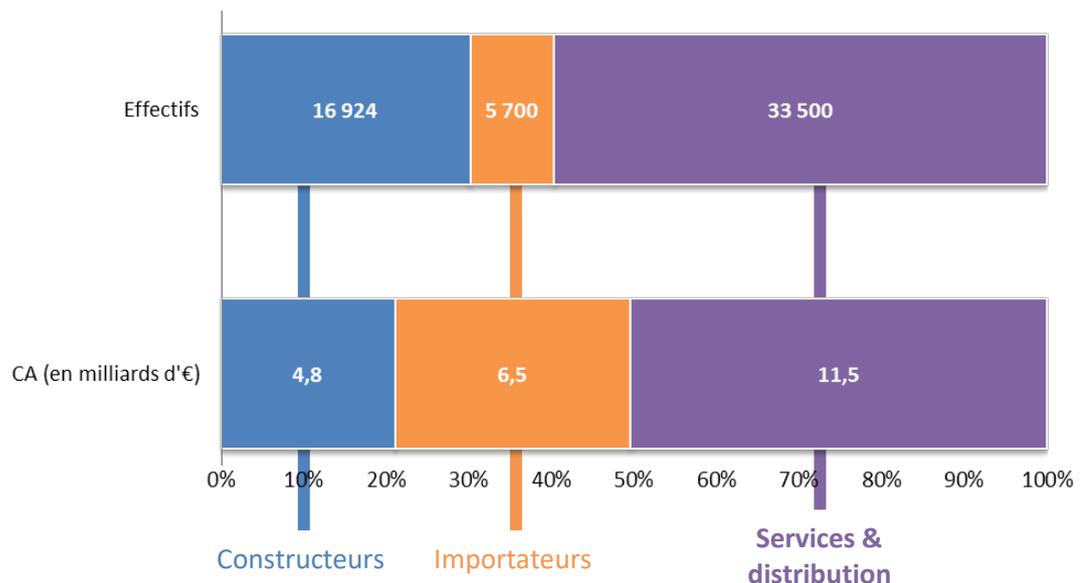
SEDIMA

Dossier de Presse

Conférence de presse
Paris le 20 Juin 2018

Le rendez-vous semestriel organisé avec la presse par le SEDIMA a permis à Pierre PRIM, son président, et à Anne Fradier, sa Secrétaire Générale, de partager les principales données sur la santé économique du secteur de l'agroéquipement ainsi que sur l'état d'avancement des chantiers en cours et de ceux en préparation.

En amont de son intervention, Pierre PRIM a réalisé un rapide rappel sur le poids que représente les entreprises de service et de distribution dans la filière agroéquipement, et de **l'attention qui doit être portée pour préserver les équilibres impliquant à date 33 500 emplois directs (soit 60 % des effectifs de la filière).**





SEDIMA

Données économiques

Conjoncture du 1er semestre 2018/1er semestre 2017 et
Perspectives du 2e semestre 2018/2e semestre 2017

Les tendances qui ressortent de l'enquête économique très fournie établie par le pôle étude du SEDIMA :

Matériels neufs : en **continuité avec** les prises de commande globalement atone en **2017**, les **perspectives 2018** dessinent la poursuite d'une **évolution faible** et d'un **marché peu dynamique**.
Évolution moyenne attendue : entre - 1 % et + 1 % par rapport 2017.
Rappelons que nous sommes sur des niveaux de marchés globalement faibles.

Occasions : au **1er semestre**, **poursuite de la croissance** constatée depuis le 2e semestre 2017, **mais un essoufflement est attendu au 2e semestre** car, malgré une demande dynamique, le niveau de stock disponible est désormais très bas.

Grandes cultures et viti-vini : une **activité** qui reste **compliquée**
En grandes cultures, respectivement 57 % pour le matériel neuf et 43 % pour le matériel d'occasion déclaraient des baisses de leurs commandes de matériels au 1er semestre. Il en va de même en viti-vini (44 %), essentiellement pour le matériel neuf, effet conjoint d'une mauvaise météo et des dysfonctionnements des dispositifs FranceAgrimer.

Élevage, polyculture : après des années plutôt difficiles, la **tendance positive** semble se confirmer.

Espaces verts : **activité et tendance globalement positive** pour les **ventes de matériels**, notamment **les robots et les matériels électriques et à batterie**.

CA pièces et prestations atelier : **activité attendue plutôt en hausse pour le machinisme** (évolution moyenne de 2 à 3 % pour les pièces et de 3 à 5 % pour l'atelier).

Activité attendue plus morose pour l'espace vert.



SEDIMA

Accompagner l'évolution de l'agriculture et l'activité de ses clients

La conférence de presse fut l'occasion pour Pierre PRIM d'exprimer un engagement fort de la part du SEDIMA pour apporter une contribution significative dans les actions et les réflexions d'accompagnement du monde agricole qui est confronté à une profonde révolution.

Sans être exhaustive, la liste des points de soutien ou de réflexion s'articulent autour de :

- la réaffirmation de l'apport d'un service de proximité. **Bien au-delà d'une distribution « basique », l'ADN des entreprises adhérentes du SEDIMA est bel et bien de proposer une offre de services de plus en plus large, en réponse à la montée en technologie des machines, aux évolutions des attentes de leurs clients et de leurs impératifs de production (WE, jour ou nuit, conditions climatiques, formation aux technologies plus complexes, etc.) ;**
- la contribution aux réflexions en cours permettant la maîtrise des charges de mécanisation (location de matériels, location LD, etc.), notamment via la livraison des résultats d'une enquête qui vient d'être réalisée par le SEDIMA ;
- **l'amélioration des conditions du respect de la qualité garantie constructeurs.** L'objectif étant ici aussi de réduire les charges qui se répercutent sur les clients. L'étude du SEDIMA présentée à l'occasion de la conférence de presse sur ce sujet souligne le chemin semé d'embûches qu'il reste à parcourir. La rédaction d'une charte positive est en cours et sera proposée prochainement aux constructeurs ;
- le SEDIMA se joint au contrat de solution mis en place par la profession agricole pour intégrer le groupe agroéquipement et robotique, et apporter son expertise et conseils pragmatiques ;
- pour contribuer à encore mieux accompagner la formation des utilisateurs, le SEDIMA met en place des partenariats locaux visant à améliorer l'utilisation des machines et des nouvelles technologies, notamment sur l'utilisation des pulvérisateurs ;

3/4



SEDIMA

- enfin, pour faire évoluer le métier et les formations en fonction des nouveaux besoins des clients, le SEDIMA met en place une commission prospective, composée de 11 professionnels reconnus.

Poursuite de l'implication du SEDIMA dans la formation

Grâce aux différentes actions de promotion des métiers auxquelles le SEDIMA a contribué très activement en 2017, parmi les 9 256 jeunes intégrées dans les filières de formation SDLM tous niveaux confondus, 67 % poursuivent un cursus vers le machinisme agricole et les espaces verts.

Un engagement pertinent pour ces jeunes en formation puisque pour 2018, 2 500 nouveaux recrutements seront réalisés dans nos entreprises de services et de distribution.

L'effort réalisé par le SEDIMA pour les actions de promotion des métiers est poursuivi et renforcé en 2018.

Un agenda riche en événements pour le SEDIMA :

- Septembre 2018 : Stand au salon vert, SPACE,
- Octobre 2018 : Sommet de l'élevage,
- 4 et 5 octobre 2018 : Congrès du CLIMMAR
- 15 et 16 novembre 2018 : séminaire écoles profession organisé par notre association ASDM à Vendôme (41) : s'adapter à la réforme, quelle action/à la pénurie de professeurs spécialisés à nos métiers
- 29 novembre/1er décembre : Finale de France des Olympiades des métiers
- Novembre/mi-décembre 2019 : réunions régionales
- 18 Janvier 2018 : 24 heures de la distribution espaces verts
- 31 janvier et 1er février 2019 : Centenaire du SEDIMA



SEDIMA



Le SEDIMA en bref :

Créée en 1919, le SEDIMA regroupe plus de 800 adhérents, soit près de 1 600 points de service et de vente sur l'ensemble du territoire.

La double vocation du SEDIMA :

- assurer une représentation responsable des acteurs de la profession ;
- offrir à ses adhérents une large plateforme de services opérationnels.

Le SEDIMA est la principale organisation professionnelle de la filière des agroéquipements. (Les entreprises de service et de distribution représentent en France 50 % du CA et 60 % des salariés de la filière des agroéquipements.)

Le SEDIMA est l'organisation majoritaire de la branche SDLM (*arrêté du 29 Nov 2017 – JO du 25/12/2017*).

Relations Presse SEDIMA :

Laurence ROUAN

Tél 05 53 61 65 88 - 06 87 24 54 27

lrouan.agrimedia@wanadoo.fr